

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 FEVRIER 2018**

Délibération
n° 2018.02.020

Modification des désignations des conseillers communautaires dans les structures extérieures (Mission Locale, SMAPE, SMAGVC, Espace Carat, Commission locale secteur sauvegardé, conseil d'établissement Ecole d'Art, comité régional du tourisme Nouvelle Aquitaine)

LE HUIT FEVRIER DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **25 janvier 2018**

Secrétaire de séance : José BOUTTEMY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Nicole GUENOLE

Ont donné pouvoir :

Michel ANDRIEUX à Roland VEAUX, Anne-Sophie BIDOIRE à José BOUTTEMY, André BONICHON à François NEBOUT, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Georges DUMET à Jean-Luc MARTIAL, Isabelle LAGRANGE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Michaël LAVILLE à Jeanne FILLOUX, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Jean-Philippe POUSSET à Vincent YOU, Alain THOMAS à Gérard DEZIER, Philippe VERGNAUD à François ELIE

Suppléant(s) :

Jean-Claude COURARI par René BUJON, Francis LAURENT par Nicole GUENOLE

Excusé(s) :

Madeleine ANCELIN, Michel ANDRIEUX, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Michaël LAVILLE, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Alain THOMAS, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2018

**DELIBERATION
N° 2018.02.020**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur DAURE

MODIFICATION DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES (MISSION LOCALE, SMAPE, SMAGVC, ESPACE CARAT, COMMISSION LOCALE SECTEUR SAUVEGARDE, CONSEIL D'ETABLISSEMENT ECOLE D'ART, COMITE REGIONAL DU TOURISME NOUVELLE AQUITAINE)

Après la démission de Monsieur André Fricheteau, de Madame Jacqueline Lacroix et de Madame Danièle Bernard et suite au décès de Madame Bernadette Fave, il convient de procéder à de nouvelles désignations pour représenter GrandAngoulême dans des organismes extérieurs à l'agglomération.

Par ailleurs, un conseiller communautaire doit être nommé en qualité de suppléant au Comité régional du tourisme Nouvelle-Aquitaine.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 31 janvier 2018,

Je vous propose donc :

DE DESIGNER Monsieur Bruno PROUX et Monsieur Thierry HUREAU comme représentants titulaires de l'agglomération à la Mission Locale,

DE DESIGNER Monsieur Bruno PROUX comme représentant titulaire de l'agglomération au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Plan d'Eau de la grande prairie (SMAPE),

DE DESIGNER Madame Véronique ARLOT comme représentante suppléante de l'agglomération au Comité régional du tourisme Nouvelle-Aquitaine.

D'INTERVERTIR les représentants de l'agglomération à la commission locale du secteur sauvegardé de la ville d'Angoulême : Monsieur Vincent YOU actuel titulaire devient suppléant et Madame Véronique ARLOT actuelle suppléante devient titulaire.

DE DESIGNER Madame José BOUTTEMY représentante suppléante de l'agglomération à la commission locale du secteur sauvegardé de la ville d'Angoulême,

DE PRECISER que Monsieur Jean REVEREAULT représentant suppléant de l'agglomération au syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage, devient titulaire,

DE DESIGNER Madame Mireille RIOU et Monsieur Thierry HUREAU comme représentants suppléants de l'agglomération au syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 12 février 2018	<u>Affiché le :</u> 12 février 2018